

## PRIX APPROXIMATIF DE LA CREMATION A STRASBOURG EN 2003

Les pompes funèbres sont un des secteurs de l'économie marchande qui ne livre pas facilement une analyse détaillée et compréhensible de ses prix. D'où un arrêté ministériel en date du 14 janvier 1999 qui a renforcé les obligations du consommateur sur les prestations funéraires.

Dorénavant, toute entreprise de pompes funèbres a une double obligation :

1. celle d'établir un devis gratuit et détaillé
2. et celle de rédiger un bon de commande distinct, où le caractère obligatoire et facultatif des prestations doit être indiqué.

**Les chiffres** que nous donnons sont le résultat d'une enquête personnelle et ne sont que **des moyennes : ils varient selon les entreprises**. Ils sont indiqués toutes taxes comprises (TTC).

**Nous publions ces chiffres à titre indicatif**, sans aucune obligation sinon celle d'informer nos sociétaires, et sans engagement pour notre association.

51<sup>ème</sup> édition, mars 2003.

### A. SERVICES ET PRESTATIONS DE L'ENTREPRISE DE POMPES FUNEBRES

**(Prix variables)**

1. Cercueil type pour crémation (Poignées et cuvette étanche obligatoires)	400 € minimum
2. Formalités et démarches	100 € minimum
3. Honoraires (un seul exemple de gratuité)	60 € minimum
4. Transfert du domicile au Crématorium (fourgon et porteurs)	190 € minimum
<b>Total des prestations (A1 à A4)</b>	<b>750 € minimum</b> <b>(4.920.- à 5.000.- FRF)</b>

### B. FRAIS DIVERS PRELEVES PAR LES POMPES FUNEBRES ET VERSES AU CENTRE FUNERAIRE – CREMATORIUM DE LA C.U.S. (Prix fixes)

1. Taxe de crémation adulte (cendrier compris)	330.- €
2. Taxe de morgue (les 2 premiers jours)	44.- €
3. Vacation de police (Assistance crémation)	13,72 €
4. Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	gratuite pour les Strasbourgeois
<b>Total des Frais Divers avancés (B1 à B4)</b>	<b>environ 400.- €</b>

Total Général A + B : 750€ + 400€ = 1.150€

Total Général A + B : 4.920 FRF + 2.630 FRF = 7.550 FRF

Au mois de mars 2003, pour une personne décédée à Strasbourg,  
**le coût des obsèques les plus simples** devrait s'élever à **environ 1.150€(7.550 FRF)**.  
 Une seule entreprise strasbourgeoise propose 990€ (6.500 FRF), plusieurs proposent 1.300 €  
 (8.500 FRF) et plus.

## C. DEPENSES SUPPLEMENTAIRES POUR LES NON-STRASBOURGEOIS

1.	Transfert du corps venant de l'extérieur :	en moyenne par km 0,80 €
2.	Vacation de police au départ d'une autre commune	12 à 23 €
3.	Dispersion des cendres à Strasbourg	50 €
4.	Expédition de l'urne hors de Strasbourg	Très cher
	- mais par la Poste, en recommandé avec accusé de réception	7,62 €
	- mais la famille peut emporter l'urne gratuitement	

## D. DEPENSES FACULTATIVES

1.	Garniture intérieure et extérieure du cercueil (coussins, draps, croix, etc.)	45 € minimum
2.	Soins de conservation (très rare en Alsace)	150 € minimum
3.	Enlèvement pile de stimulateur cardiaque	62 €
4.	Supplément au dépositaire à partir du 3ème jour sur table réfrigérée quel que soit le nombre de jours supplémentaires	25 € (prix fixe)
5.	Faire-part de décès dans la presse régionale	305 € et plus
6.	Cérémonie dans une église ou un temple	100 € et plus
7.	Fleurs naturelles ou artificielles	100 € et plus
8.	Registre de condoléances	30 € et plus
9.	Salon de recueillement au Crématorium	30 à 55 €
10.	Lit réfrigéré au Centre Funéraire	30 €
11.	Location d'une chapelle au Crématorium pour une cérémonie religieuse ou civile	118 € (prix fixe)
12.	Organisation de la cérémonie par les pompes funèbres	70 € et plus
13.	Organiste pour une cérémonie au Crématorium	40 € minimum
14.	Prêtre ou pasteur en cas de cérémonie religieuse	75 € minimum
15.	Achat d'une urne	60 € minimum
16.	Concession d'une tombe à urnes pour 15 ans	154 € (prix fixe)
17.	Case de columbarium de la ville pour 15 ans	800 € (prix fixe)
18.	Rosier et conifère du souvenir	154 € (prix fixe)
19.	Creusement d'une tombe pour l'inhumation d'une urne	100 € et plus
20.	Déplacement de la dalle sur la tombe et remise en l'état	228 € et plus
21.	Articles funéraires à déposer sur la tombe (croix, plaques, couronnes)	45 € et plus
22.	Taxe de crémation pour enfants de moins de 12 ans	154 € (prix fixe)
23.	Taxe de crémation d'ossements (en cas d'exhumation)	263 € (prix fixe)

D'autres dépenses "imprévisibles" peuvent s'ajouter à cette liste D.

Reproduction interdite.